

# FORMES GENRES ET REGISTRES LITTERAIRES CYCLE 1

## III/ LES GENRES LITTERAIRES

### 2/Le théâtre

Le texte théâtral est écrit non seulement pour être lu, mais aussi pour être représenté sur scène.

L'étymologie du terme théâtre( du grec theaomai : »observer », « contempler » ) indique que le texte a pour vocation d'être joué devant un public.

- Le **dramaturge** écrit le texte.
- Le **metteur en scène** adapte le texte en vue de représenter la pièce dans une salle de théâtre : il confie les rôles à des acteurs, mais prévoit aussi la confection des costumes et des décors.
- Les **didascalies** sont les instructions de l'auteur pour le metteur en scène et les acteurs, elles n'existent qu'à l'écrit et ne sont pas lues lors de la représentation.

Le texte théâtral est divisé en plusieurs **actes** qui sont le plus souvent au nombre de trois (dans les comédies classiques) ou cinq ( dans les tragédies classiques ).

L'acte est lui-même découpé en **scènes**, chacune correspondant à l'entrée ou la sortie d'un personnage.

Le texte théâtral peut être écrit en **prose** ou en **vers** ( c'est souvent le cas dans le théâtre classique ou le drame romantique).

Un univers de convention :

Donner l'illusion de la réalité par imitation.

Représentation d'un ou plusieurs espaces sur scène.

Le temps de convention : donner l'illusion du temps.

Conventions pour les personnages :

**Tragédie** : rois et personnages de haute naissance

**Comédie** : personnages types d'origine populaire

**Commedia dell'arte** : personnages stéréotypés (Arlequin, Pierrot, Pantalone...)

Construction d'une pièce de théâtre :

**L'intrigue** est l'action de la pièce.

L'exposition permet aux spectateurs de découvrir l'intrigue.

On parle d'un début in medias res lorsque le spectateur est projeté en pleine action sans connaître les enjeux de l'intrigue.

Le nœud constitue le moment central de la pièce.

Les péripéties regroupent toutes les aventures vécues par les personnages.

Le dénouement : résolution du nœud théâtral.

Les genres théâtraux :

Comédie / tragédie

Durant la période classique (XVIIe s) les comédies de Molière et les tragédies de Racine ou de Corneille sont soumises à des règles très strictes :

La règle des trois unités : la pièce doit représenter une seule action ( unité d'action), en un seul lieu ( unité de lieu ) et en l'espace de 24 h ( unité de temps )

La règle de vraisemblance

La règle de bienséance ( pas d'action violente sur scène : duel, mort....)

A partir du XVIIIe s s'impose un nouveau genre théâtral : le **drame**.

XIXe s : **le drame romantique** : rejet des règles classiques

L'énonciation et la parole théâtrale :

L'énonciation directe : le personnage parle à un autre personnage.

L'énonciation indirecte : le personnage parle en même temps au public.

Les spectateurs profitent d'un savoir supplémentaire par rapport aux personnages.

Situations courantes au théâtre :

Le **quiproquo** : confusion d'un personnage qui se trompe ; le public rit.

L'**aparté** : l'acteur brise l'illusion théâtrale et s'adresse directement au public.

La parole théâtrale :

4<sup>e</sup> : 4<sup>e</sup> : 4<sup>e</sup>

L'échange verbal qui domine au théâtre est le **dialogue**.

Les personnages s'adressent des **répliques**.

Le **monologue** est la réplique d'un personnage qui se trouve seul sur scène.

La **tirade** est une réplique, plus longue que la moyenne, d'un personnage à un autre sur scène.

La **stichomythie** est un échange de répliques, sur un rythme très rapide.